

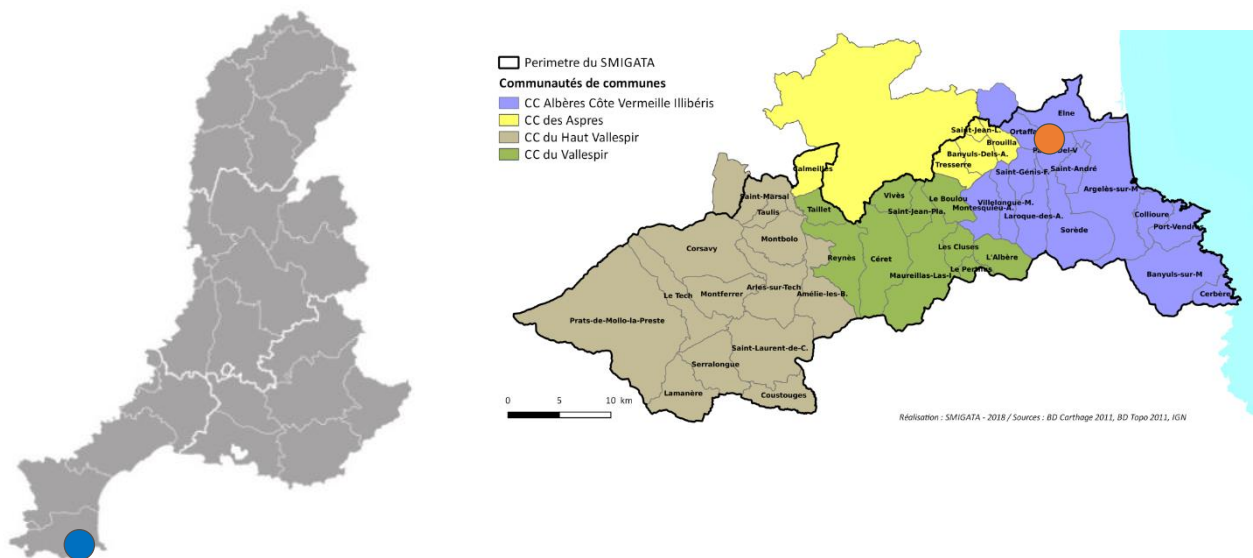
# Travaux de restauration morphologique et écologique du Tanyari aval à Palau del Vidre

Bassin RMC – Sous bassin versant du Tech (66)

Enjeu mixte :

Restauration cours d'eau dégradé et Protection contre les inondations

## 1- ILLUSTRATIONS et VISUELS (Photos, cartes...)



Travaux de Restauration morphologique - Génie écologique - Création d'un lit emboîté et d'une sinuosité pour optimiser le fonctionnement écologique du cours d'eau



Avant travaux



Après travaux

## 2- RESUME DU PROJET

- 1- Présentation synthétique du projet : donner en 3 lignes les spécificités du projet justifiant sa présentation au jury national

Pour réduire ces débordements le cours d'eau du Tanyari a subi une importante artificialisation (curages, protections de berges) qui a eu pour conséquence une forte diminution du potentiel écologique du milieu caractérisée par un appauvrissement de la diversité écologique et un développement accru d'espèces invasives (canne de Provence, renouée du Japon, raisin d'Amérique). Les travaux de restauration physique et écologique réalisés sur 2.5 km ont permis de renaturer le cours d'eau tout en mettant en défend le village de Palau del Vidre contre une crue trentennale.

- 2- Type d'action mise en place (1) :

Type d'action	Principale	Secondaire
Protection d'écosystèmes (avec un outil de protection réglementaire, foncier ou contractuel)		
Gestion durable		x
Restauration / Renaturation	x	
Création d'écosystème		

- 3- Critères SFN

Défi sociétal (2)	Action mise en place s'appuyant sur le fonctionnement des écosystèmes	Bénéfices pour la biodiversité (espèces/habitats favorisés, abondance/diversité...)
Atténuation et adaptation au changement climatique	Restauration du cours d'eau visant l'amélioration de la résilience du milieu	Reconstitution d'habitats aquatiques et humides (microreliefs, zones de

	face au changement climatique	cache pour les poissons, mares...)
Dégradation environnementale et perte de biodiversité	Récréation d'un lit emboîté Diversification des profils d'écoulement (latéraux et longitudinaux) pour une redynamisation du fonctionnement sédimentaire Rétablissement de la continuité écologique Lutte contre les invasives Suppression des invasives et plantations pour reconstitution d'une végétation rivulaire adaptée	Reconstitution d'habitats aquatiques et humides (microreliefs, zones de cache pour les poissons, mares...) Suppression des invasives
Réduction des risques naturels	Recréation de ZEC, récréation d'un lit emboîté Techniques de génie écologique pour stabilisation des berges	Utilisation d'essences locales produite à la pépinière départementale à partir de graines locales
Développement socio-économique	Redonner à la rivière son rôle patrimonial pour la commune	Sensibilisation des populations aux enjeux de la biodiversité Espaces préservés

Si plusieurs défis sociétaux, les classer (dans la mesure du possible par ordre d'importance)



- (2) Pour les risques naturels, préciser : sécheresse/inondation/submersion marine/autre  
 Pour l'approvisionnement en eau, préciser : qualité/quantité  
 Pour le développement socio-économique, préciser : le secteur économique/aspect social concerné (cadre de vie, éducation...)

### 3- PORTEURS DE PROJET (Qualité)

**Porteur de projet / contact** (Structure / Nom, Prénom, fonction, adresse mail et téléphone)

Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères (SMIGATA) sous convention de maîtrise d'ouvrage unique avec l'ASA du Tanyari (Association Syndicale Autorisée d'entretien des berges)

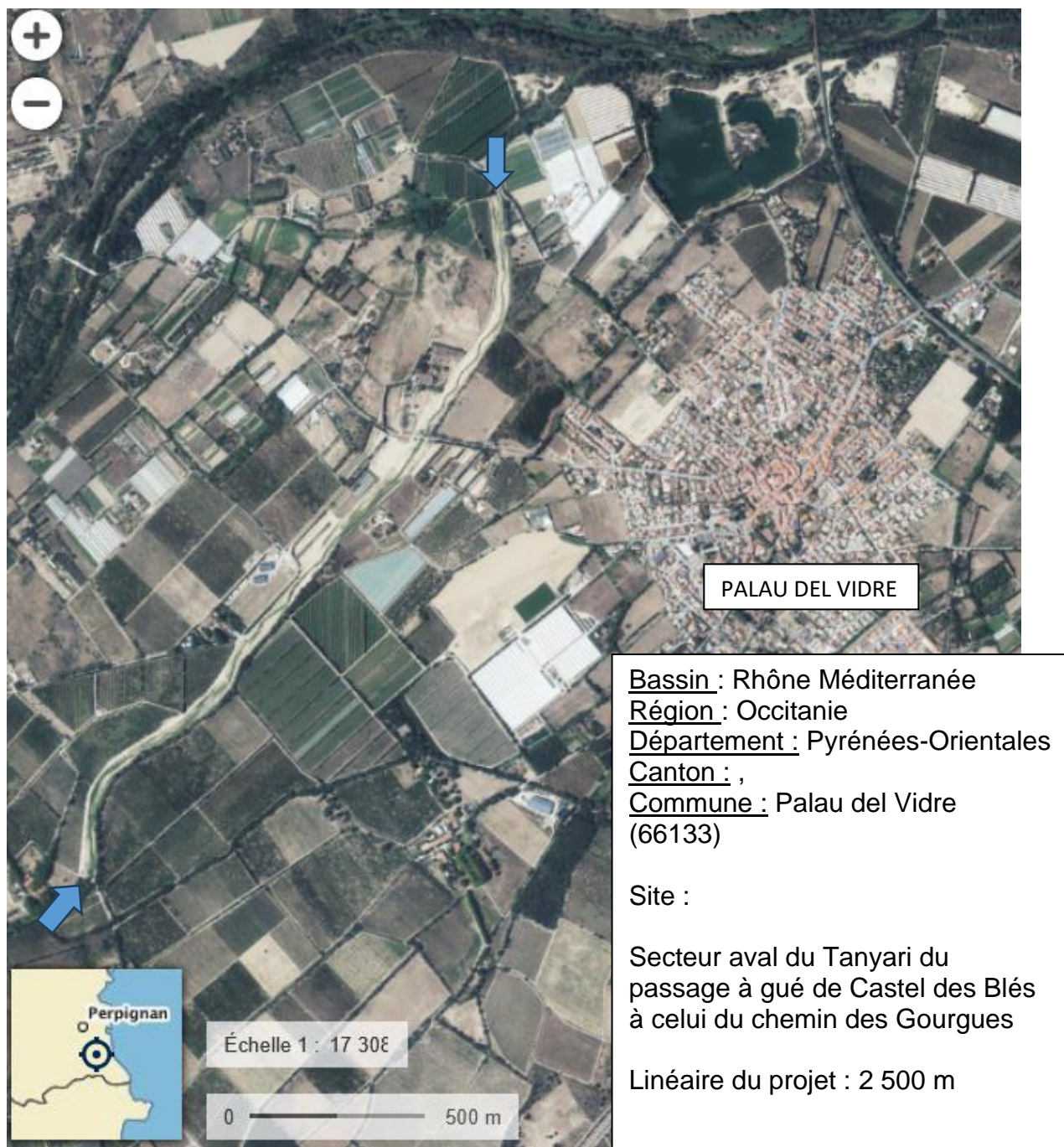
Alexandre PUIGNAU, Président du SMIGATA  
Isabelle FARRES, Directrice du SMIGATA  
Email : direction@syndicatdutech.fr  
T: 04.68.87.08.78 - P: 06.47.25.03.09

**Partenaires du projet** (techniques, scientifiques, financiers, autres (à préciser))

- Agence de l'Eau - Délégation de Montpellier
- Région Occitanie - Direction de la transition écologique et énergétique
- Département des Pyrénées-Orientales
- Services de l'Etat (OFB, service eau et risques de la DDTM66)
- FDPPMA66 et CEN Occitanie
- maîtrise d'œuvre : HYDRATEC SETEC – MORANCY Conseils – FESTUCA Environnement
- services de la commune de Palau del Vidre

**4- PRESENTATION DU SITE**

- 1- Nom du site et localisation (+ code INSEE de la commune en vue de la cartographie des projets)



2- Type de milieu

Rural	x
Urbain	
Littoral	
Montagne	
Agricole	x
Forestier	
Aquatique et humide	x
Marin	
Autre (précisez)	

3- Description du site

Le Tanyari est un petit cours d'eau des Pyrénées-Orientales qui naît de la confluence de plusieurs ruisseaux, le ruisseau de Villelongue, le Correc de Campaler et la rivière de Laroque, qui prennent leurs sources dans le massif des Albères. Ces ruisseaux drainent une partie du versant sud du massif des Albères. Le Tanyari s'étend sur environ 3 km entre 20 et 40 m d'altitude sur la commune de Palau del Vidre et se jette dans le Tech, en rive droite.

Il traverse une terrasse ancienne du quaternaire, aujourd'hui cultivée et recouverte de vergers, de quelques vignes, de champs de maraichage et de prairies, pour enfin s'écouler sur des formations du quaternaire récentes au droit de la confluence avec le Tech.

Le Rec de Palau, canal utilisé pour l'irrigation, coupe le Tanyari perpendiculairement (siphon) en aval de la confluence du ruisseau de Laroque. Le trop plein de ce canal d'arrosage se déverse dans le Tanyari.

Le Tanyari est à l'origine d'inondations importantes en pied de bassin dues aux conditions climatiques et topographiques particulières de la zone (averses rares mais intenses, temps de concentration des eaux très court). Pour réduire ces débordements le cours d'eau a subi une forte artificialisation (curages, protections de berge) qui a eu pour conséquence une forte diminution du potentiel écologique du milieu caractérisée par un appauvrissement de la diversité écologique.

- 4- Enjeux environnementaux du site (espèces protégées, habitats naturels particuliers, services écosystémiques, sites RAMSAR, sites NATURA 2000 etc.)

### **Périmètres environnementaux**

Le projet intercepte quatre périmètres d'inventaires naturalistes ou de protection.

Les quatre périmètres Z.N.I.E.F.F situés à proximité de l'aire d'étude sont les suivants :

→ Z.N.I.E.F.F de type I n°910030498 «Vallée du Tech de Céret à Ortaffa»,

→ Z.N.I.E.F.F de type I n°910030025 «Cours du Tech de Palau-del-Vidre à son embouchure»,

→ Z.N.I.E.F.F de type II n°910010848 «Le Tech »,

Le projet se situe en tout ou partie à l'intérieur de ces périmètres d'inventaire.

Deux sites Natura 2000, désignés au titre de la Directive Habitat, sont présents dans et à proximité de l'aire du projet :

→ Site d'Intérêt Communautaire (SIC) FR9101478 «Le Tech»,

→ La Zone Spéciale de Conservation (ZSC) FR9101493 «Embouchure du Tech et grau de la Massane»

Le projet se situe au cœur du site Natura 2000 du Tech. Des liens écologiques variant de modérés à forts ont été établis entre l'aire d'étude et les sites Natura 2000 recensés.

De ce fait, l'enjeu au regard du projet d'aménagement est qualifié de modéré à fort.

Le site est directement concerné par trois espèces faisant l'objet d'un Plan National d'Actions (PNA). Il s'agit de l'Emyde lépreuse (tortue d'eau douce), de la loutre et d'un oiseau, la Pie-Grièche à tête rousse. Plus à l'est, se trouve le PNA relatif aux odonates (libellules).

### **Trames verte et bleue**

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique a identifié la ripisylve et le cours d'eau du Tech comme réservoir de biodiversité.

Le cours d'eau du Tanyari est également considéré comme réservoir de biodiversité tandis que sa ripisylve dégradée ne présentait pas les caractéristiques d'un réservoir de biodiversité.

### **Habitats naturels**

Le fuseau d'étude du projet se situe en totalité dans une plaine agricole, essentiellement constituée de vergers sur sa partie amont (pêches et kiwis) et de cultures maraichères (serres et cultures de plein champ) et prairies sur la partie aval.

Les formations végétales rencontrées le long du Tanyari restaient peu typiques et étaient caractéristiques des zones remaniées, avec des espèces ubiquistes, caractéristiques des abords de parcelles cultivées ou des espèces envahissantes.

### **Forêt rivulaire**

Avant travaux, nous ne retrouvons pas le long de ce cours d'eau de forêt rivulaire caractéristique constituée d'aulne, de saule, de peuplier blanc, comme on peut en observer sur le Tech ou ses affluents.

Le contexte fortement anthropisé de cette plaine agricole ainsi que les remaniements des berges et du tracé du cours d'eau ont considérablement remanié et modifié la flore typique qui borde habituellement les cours d'eaux.

On assistait à une banalisation du milieu rivulaire et à un appauvrissement de l'écosystème.

Aucun habitat d'intérêt communautaire de type ripisylve n'était recensé sur le fuseau d'étude. En dehors de quelques sujets ponctuels de beaux chênes pubescents et de quelques vieux arbres qui présentent un intérêt comme arbre « gîte », ce cordon interrompu de forêt rivulaire ne présentait pas d'enjeu de conservation, compte tenu de l'invasion par le robinier faux-acacia et de l'absence actuelle d'espèces caractéristiques des abords de cours d'eau (peupliers, aulnes, frênes, noisetiers...) formant habituellement les ripisylves de ce type de secteur.

#### **Formations arbustives**

La seule formation arbustive recensée sur l'aire d'étude était représentée par les massifs de canne de Provence : cet habitat ne présente aucun enjeu local de conservation et réduit le potentiel de diversité de la ripisylve.

### **Lit de la rivière du Tanyari «zone à Barbeaux»**

Plusieurs types d'habitats ont été recensés dans le lit de la rivière :

- Bords de graviers sans végétation
- Bords de graviers végétalisés
- Cours d'eau intermittents
- Végétation des rivières mésotrophe à eutrophe.

### **Habitats agricoles situés de part et d'autre du cours d'eau**

En bordure du fuseau d'étude, d'autres types d'habitats naturels sont observés :

- Les vergers d'arbres fruitiers (pêchers et kiwis)
- Les terrains agricoles de culture et maraichage
- Petits bois, bosquets
- Pâturages

### **Flore remarquable / Flore rare ou protégée**

Une seule espèce remarquable n'a été observée sur la zone de projet. Il s'agit de l'Euphorbe terracine (*Euphorbia terracina*), espèce protégée en région Occitanie (ex Languedoc-Roussillon).

### **Flore invasive**

La canne de Provence était très présente le long des berges du Tanyari au point de former l'essentiel de la couverture végétales des berges. La canne de Provence colonisait la totalité des merlons de terre mis en place de part et d'autre du Tanyari.

Plusieurs stations de renouée du Japon avait également été observées tout le long du cours d'eau.

## Faune

→ Invertébrés : insectes et crustacés

Aucune espèce remarquable, protégée ou d'intérêt communautaire, n'a été observée. Aucune espèce d'insecte ne présente d'enjeu local de conservation, parmi celles qui ont été déterminée jusqu'au niveau espèce. Une espèce à enjeu modéré est potentielle : l'agrion de Mercure. Il s'agit d'une espèce protégée.

→ Amphibiens

Cinq espèces d'amphibiens ont été recensées sur le Tanyari : le crapaud commun, le triton palmé, la reinette méridionale, la grenouille verte et la grenouille de Perez. La grenouille de Graf, bien que non observée, est potentielle sur le secteur d'étude. Toutes ces espèces sont protégées au niveau national.

→ Reptiles

En dehors de quelques zones de micro-habitats, le cours d'eau du Tanyari restait un milieu assez peu favorable aux reptiles, qui affectionnent plutôt les milieux secs, ensoleillés et parfois rocaillieux pour certains.

Trois espèces ont été observées : le lézard des murailles, la tarente de Maurétanie et la couleuvre vipérine.

→ Poissons

La faune piscicole du Tanyari restait relativement diversifiée avec un total de 9 espèces recensées : ablette, anguille d'Europe, barbeau méridional (son habitat de reproduction est protégé), chevaine, gardon, goujon, loche franche, rotengle, vairon.

→ Oiseaux

38 oiseaux ont été observés ou entendus sur le fuseau d'étude.

Les inventaires ont mis en évidence une forte richesse spécifique, notamment en raison de la diversité des milieux présents aux abords de la zone prospectée, diversifiant ainsi les cortèges d'espèces.

Parmi toutes ces espèces, 6 présentent un enjeu local de conservation modéré à fort : 5 espèces avérées et une fortement potentielle.

→ Mammifères

Plusieurs espèces de mammifères ont été détectées : le sanglier, le lapin de garenne, la taupe et la loutre d'Europe. Le vison d'Amérique et le blaireau sont également fortement probables sur le secteur d'étude.

Parmi toutes ces espèces, seule la loutre présente un enjeu de conservation.

**Les enjeux liés au Tanyari concernent sa restauration morphologique (cours d'eau avant travaux chenalisé sans lit moyen ni espace de mobilité, engendrant des inondations du bas du village de Palau-del-Vidre), sa restauration écologique (traitement des berges envahies par la canne de Provence et création d'une ripisylve), l'amélioration des habitats aquatiques, l'amélioration de la continuité écologique et sédimentologique par l'effacement des seuils, l'amélioration de la qualité de l'eau et des biocénoses pour la faune et la flore.**

### 5- Contexte socio-économique du site (enjeux sociaux, économiques, urbains...)

Le territoire communal de Palau-del-Vidre est soumis au risque d'inondation par crue torrentielle ou par montée rapide d'un cours d'eau (Tanyari) et par une crue à débordement lent d'un cours d'eau (Tech).

Ce risque a fait l'objet d'un Plan de Prévention du Risque Inondations du Tech aval approuvé le 29 octobre 2012. La vulnérabilité aux crues du Tanyari des enjeux (secteur

urbain, habitations isolées, exploitations agricole, infrastructures...) constitue un enjeu socio-économique fort du projet.

Le projet d'aménagement de restauration morphologique et écologique du cours aval du Tanyari s'inscrit dans les objectifs et les orientations définis au SAGE Tech-Albères et au SCOT Littoral sud.

La restauration écologique de ce cours d'eau fortement dégradé est un objectif de longue date de la structure de bassin qui a saisi l'opportunité de la mise en application de la compétence GEMAPI pour développer un projet mixte et intégré.



- 6- Statut juridique et réglementaire (le site est-il soumis à une réglementation particulière ?)  
Sans objet

## 5- CONTEXTE et HISTORIQUE DE LA DEMARCHE (si utile) (yc enjeux et objectifs)

Les réflexions autour de la nécessité d'une action sur le Tanyari datent du début des années 2000. Le besoin exprimé était de réduire les inondations sur le village de Palau del Vidre. Différents scénarii étaient évoqués (canal de dérivation écrêteur, recalibrage du lit, curage...) sans qu'aucune solution ne soit pleinement satisfaisante. Convaincu de la nécessité d'une approche globale du bassin versant et sous impulsion du Syndicat du Tech, la communauté de commune Albères-Côte Vermeille réalise en 2006 un diagnostic complet du bassin versant du Tanyari et propose un programme d'actions global avec des projets de rétention amont notamment qui finalement ne seront pas retenus. En 2013, et en l'absence de solutions malgré la volonté de la commune de Palau del Vidre, une nouvelle étude est lancée sur le tronçon aval uniquement (soit 2,5 km environ). Les investigations se poursuivent jusqu'en 2018 date à laquelle le Syndicat du Tech devient le SMIGATA porteur de la nouvelle compétence GEMAPI et reprend le dossier en répondant au premier appel à projet de l'AERMC sur cette thématique mixte. Le projet ne sera plus seulement hydraulique mais il intégrera une restauration écologique de ce cours d'eau fortement dégradé et dont la biodiversité spécifique est très pauvre du fait de la présence de nombreuses invasives dont principalement la canne de Provence. Après obtention des autorisations administratives et recrutement du MOE en 2019, la DUP est finalement attaquée et les acquisitions foncières bloquées par un propriétaire réfractaire au projet. Le projet ne redémarrera qu'en 2022 avec l'actualisation du PRO et la préparation du DCE. Les travaux quant à eux ont débuté en octobre 2023 et se sont achevés en avril 2025.

Les deux objectifs majeurs du projet sont les suivants :

- La restauration écologique du cours d'eau afin de redonner un aspect et un fonctionnement naturel au cours d'eau, renforcer la biodiversité par l'augmentation de la diversité des faciès d'écoulements qu'il présente et assurer une continuité écologique longitudinale (circulation des poissons, transport de sédiments) et latérale (disponibilité de zones d'expansion des crues, ripisylve adaptée aux conditions locales et équilibre sédimentaire) suffisante pour lui conférer un potentiel écologique satisfaisant. Ce cours d'eau a été fortement artificialisé, chenalisé et appauvri d'un point de vue biologique. Ces aménagements doivent permettre par ailleurs une amélioration de la qualité des eaux.
- La réduction des débordements en rive droite, vers le village de Palau-del-Vidre, afin

de permettre le passage avant débordement de la crue d'occurrence trentennale dans le Tanyari en modifiant la géométrie du lit mineur pour recréer un lit moyen et de protéger les zones à enjeux contre les érosions latérales par des techniques de génie végétal ou mixte.

## 6- PRESENTATION DU PROJET

### 1. Description du projet (si le projet est un projet de type mixte SFN et solutions grises, décrire les différents types d'actions et leurs objectifs)

Concernant l'hydromorphologie, les travaux de terrassements en déblais des berges et du fond du lit ont représenté un volume d'environ 120 000 m<sup>3</sup>, constitués de sables, graves et terres. Tous ces matériaux ont été traités vis-à-vis des invasives, recyclés par criblage sur site et réutilisés dans le cadre de ce projet, diminuant ainsi les temps et les coûts de transport, favorisant la baisse de l'indice carbone :

- Mise en œuvre des matériaux alluviaux sur le fond du lit mineur du cours d'eau pour ainsi reconstituer un lit d'étiage sinusoïdal,
- Recyclage des terres végétales sur les talus et berges, dans le cadre de la végétalisation des berges,
- Tri soigné des terres infestées (rhizomes de Cannes de Provence et graines des invasives) qui ont été enfouis sur site dans des fosses profondes,
- Recharge sédimentaire dans le Tech (fleuve à quelques centaines de mètres en aval), avec des matériaux alluviaux propres, sur des sites déficitaires à proximité du projet, représentant 58 100 m<sup>3</sup>.

Les travaux de traitement de la végétation ont fait l'objet de débroussaillage et d'abattage d'arbres (environ 230 sujets). Le broyat issu de ce traitement a été réutilisé pour le paillage des nouvelles plantations d'arbres et d'arbustes (environ 6 000 nouveaux plants)

Le génie végétal et écologique de ce projet est constitué d'essences spécifiques à une ripisylve (aulnes, saules, frênes...) mais aussi d'espèces semi-aquatiques (hélrophytes plantés dans des boudins coco). Pour favoriser la réussite de ce projet en termes de plantations, des plants locaux ont été choisis, ainsi que des boutures réalisées par le SMIGATA depuis des années à partir de boutures locales.

Parallèlement, les berges sensibles à l'érosion ont été protégées par des fascines de saules en pied de berge, sur différents secteurs. Les berges les plus abruptes ont été renforcées par des tapis de branches de saules, recouverts d'une couche de terre et d'une natte coco. Sur l'aspect écologique, des caches à poissons ont été aménagées pour favoriser le maintien de la faune piscicole lors des assecs estivaux et le réaménagement d'un passage à gué à l'aval avec un pont cadre, a permis de restaurer la continuité écologique du cours d'eau.

### 2. Types de suivis et méthodes d'évaluation mises en place

Afin d'évaluer l'efficacité de la restauration vis-à-vis des différents objectifs, le protocole de suivi suivant est proposé :

- Suivi morphologique :
  - **Suivi photographique** : Le suivi photographique consiste en un ensemble de photos réalisées au sol et par drone sur site avant, pendant et après la restauration. Les photos seront prises à des endroits fixés pour permettre leur comparaison dans le temps. Ce suivi pourra s'étaler sur plusieurs

années à raison d'un passage par an au minimum. Dans l'idéal, le suivi devra se faire chaque saison et après chaque crue morphogène.

- **Suivi topographique** : Relevés topographiques du linéaire complet permettant de quantifier de façon précise les modifications du profil en long et en travers du lit.

**État initial** : Des relevés topographiques du site ont été réalisés à l'état initial.

**État restauré** : deux campagnes topographiques devront être prévues après les premières crues morphogènes en état restauré.

**Coût** : Le coût d'une campagne topographique sur l'ensemble du linéaire est estimé à 4 500 €.

➤ Suivi biologique :

- **Suivi floristique** : Un suivi floristique complet permettra de rendre compte de la diversification des espèces végétales présentes sur site. Il devra être réalisé par un écologue expérimenté.

Un suivi de la recolonisation éventuelle du secteur de travaux par les espèces invasives (notamment canne de Provence et Renouée du Japon) sera mis en place sur au moins 5 ans post travaux. Ce dernier suivi pourra être réalisé en régie par le Syndicat du Tech.

**Coût** : Le coût d'un inventaire floristique sur l'ensemble de la zone est estimé à 2000 € (soit environ 4 jours écologue).

- **Suivi faunistique** : Un suivi faunistique permettra de rendre compte de la diversification des espèces animales présentes sur site. Il devra être réalisé par un écologue expérimenté. Tous les individus observés seront inventoriés mais on recherchera plus spécifiquement les individus des groupes suivants : tortues, odonates, batraciens et mésocarnivores (vison et loutre notamment).

**Coût** : Le coût d'un inventaire faunistique sur l'ensemble de la zone est estimé à 1500 € (soit environ 3 j écologue).

- **Suivi piscicole** : Dans la bibliographie, la faune piscicole du Tanyari reste relativement diversifiée avec un total de 9 espèces recensées : ablette, anguille d'Europe, barbeau méridional (son habitat de reproduction est protégé), chevaine, gardon, goujon, loche franche, rotengle, vairon.

Sur une période de 3 ans avant travaux, le Tanyari était complètement à sec. La recolonisation piscicole du tronçon restauré fera l'objet d'un partenariat avec la FDPPMA 66.

**Coût** : Le coût d'une pêche électrique a été estimé à environ 2 500 €.

### 3. Calendrier des actions / Date de fin du projet

- Plus de 15 ans d'études pour aboutir au projet actuel < 2018
- 1er janvier 2018 : reprise par le syndicat (fin études et procédures réglementaires) dans le cadre de la compétence GEMAPI
- Autorisation Loi Eau et DIG 07/12/2018
- DUP 26/02/2019

2019 MOE : HYDRATEC SETEC (Toulouse)  
 2022 PRO révisé, porter à connaissance administratif  
 2023 Déplacement ligne électrique  
 Consultation des entreprise et attribution marché de travaux le 20/09/2023  
 Avril 2025 – fin des travaux et inauguration le 1<sup>er</sup> Juillet 2025

#### 4. Gouvernance et animation du projet.

##### 4.1. Gouvernance du projet

Portage du projet : SMIGATA & Association Syndical Autorisée du Tanyari (ASA) :  
 convention de maîtrise d'ouvrage unique  
 EPCI référent (taxe GEMAPI) CC Albères Côte Vermeille

Autres partenaires et intervenants

Commune de Palau del Vidre et communes voisines (Saint Génis des Fontaines et Laroque des Albères)

ETUDES :BURGEAP / SETEC HYDRATEC

MOE : SETEC HYDRATEC / MORANCY CONSEIL ENVIRONNEMENT & FESTUCA

ENTREPRISES : Terrassement des Albères (TDA) + DRIM Environnement (sous-traitant)+ SPIE Batignolles (sous-traitant)

SERVICES ETAT : DDTM66 + OFB66

PARTENAIRES FINANCIERS : AERMC, REGION, DEPARTEMENT

##### 4.2. Animation du projet (dont actions pour favoriser l'implication et l'acceptabilité)

Pour l'implication plusieurs éléments sont à prendre en compte :

- L'année de la première implication par rapport au démarrage du projet (en amont du projet, lors de sa conception, lors de la mise en œuvre, à la fin du projet)
- Le degré d'implication (plusieurs degrés décrits ci-dessous):

Sans objet	Pas d'implication citoyenne
Information	Information des habitants et/ou des usagers réalisée par le gestionnaire, sur les éléments techniques et/ou sur les critères de choix de l'aménagement, par la presse locale, l'affichage, les réseaux sociaux, ou internet, et/ou des réunions d'information (sans objectif d'écoute et de prise en compte de l'avis des usagers/habitants sur le projet).
Consultation	Démarche visant à récolter les avis des habitants/usagers autour d'un projet d'aménagement, via une boîte à idées en ligne, des enquêtes sur le terrain, des réunions de quartier, des audiences publiques, mais avec une prise en compte facultative dans la décision finale.
Concertation	Démarche visant à mobiliser les habitants/usagers autour d'un projet d'aménagement en amont, pour débattre et élaborer le projet, et/ou pour discuter sur les modalités de la mise en œuvre, qui suppose une véritable interaction entre participants et aménageurs/décideurs, par le biais d'ateliers (en présentiel ou en ligne), de groupes de discussion, de comités, de budgets participatifs, etc. Dans cette modalité, la parole des participants a un impact sur la décision, même si le gestionnaire/le décideur garde l'autorité sur la décision finale.
Co-construction	Processus de participation où le pouvoir de décision est partagé entre administration/gestionnaire et citoyens/habitants/usagers. Les habitants et les représentants élus/gestionnaires travaillent ensemble pour trouver des solutions réalistes, élaborer des plans d'action et

mettre en œuvre des projets. Cela se fait souvent par la mise en place de comités stratégiques communs ou d'assemblées citoyennes.

5. Indiquez s'il existe une articulation avec d'autres projets ou certaines politiques du territoire (information obligatoire pour les projets sur une surface réduite (<0.5 ha))

Articulation Schéma d'entretien et de restauration des cours d'eau du territoire/ PAPI/ SAGE Tech-Albères

Les autres projets du syndicat :

Nous venons de finaliser une renaturation du secteur aval d'un fleuve côtier (La Baillaury) qui servait de parking sur la commune de Banyuls sur Mer

Nous avons plusieurs chantiers de restauration de la continuité écologique en cours et à venir (Le Boulou et Les Cluses, Prats de Mollo et Lamanère, et la Massane à Argelès sur Mer).

Nous portons une étude de faisabilité de la renaturation du Mondony dans la traversée d'Amélie les Bains.

Nous portons un projet pilote de restauration multifonctionnelle et multiusages d'une ancienne gravière à Villelongue dels Monts.

7- COMMUNICATION

Publications et communication autour du projet en précisant les supports utilisés (articles de presse / internet, panneaux d'information, exposition...) et les démarches de promotion spécifiques (prix/distinction reçu le cas échéant)

**- CÔTE VERMEILLE** L'INVESTISSEMENT LOCAL 3 AVRIL 2025

**Palau-del-Vidre**  
**La rivière Tanyari ressuscitée, se refait une santé dans son nouveau lit !**

Un quart de siècle pour voir enfin ce chantier aboutir. Au-delà de la nature, c'est de l'attachement qui a été nécessaire au passage du Tech pour restaurer ce cours d'eau albérois qui offre aujourd'hui une morphologie impressionnante et saine.

Cette restauration, de cette page de l'histoire du village, s'est terminée au début de l'été. Les habitants ont pu profiter de la belle saison pour profiter de la rivière dans son nouveau lit. Les travaux ont été réalisés par le Syndicat Intercommunal de l'Est de la Côte Vermeille (SIEC) en partenariat avec le Département des Pyrénées-Orientales. Les travaux ont été financés par le Département, le Syndicat Intercommunal de l'Est de la Côte Vermeille et les communes du territoire.

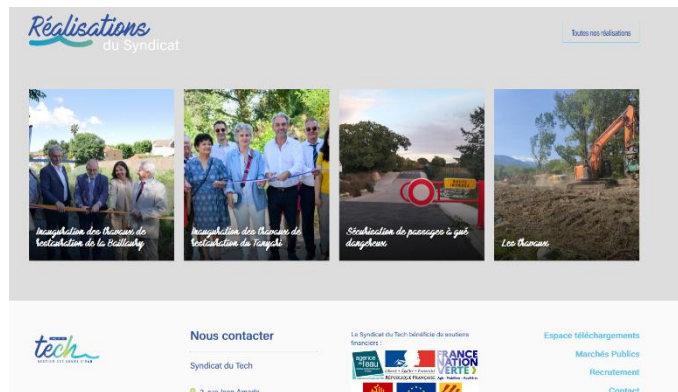
Le projet a été primé aux victoires de l'investissement local lors du salon des maires des Pyrénées-Orientales en mars 2025.

**Palau-del-Vidre**  
**Les travaux sur le Tanyari récompensés**

An Salon des maires à Perpignan, le premier magistrat de Palau-del-Vidre, Bruno Galan, a été récompensé par le Département des Pyrénées-Orientales pour la restauration de la rivière Tanyari. Le prix Galan, remis par le Département, récompense les communes pour leur engagement en faveur de l'environnement et de la restauration de leur patrimoine naturel.

Bruno Galan (à droite) lors de la remise du prix Galan à Alexandre Jaurès.

Le projet a été primé aux victoires de l'investissement local lors du salon des maires des Pyrénées-Orientales en mars 2025.



Article site internet du SMIGATA avec photographies et film de présentation :  
<https://syndicatdutech.fr/milieux/inauguration-des-travaux-de-restauration-du-tanyari/>



## 8- FINANCEMENT

### 1- Coût détaillé du projet

- Frais de procédures et insertions : 6 000€ TTC
- Assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre : 160 000€ TTC
- Acquisitions foncières et géomètre expert : 267 000€ TTC
- Travaux connexes : 88 000€ TTC (ligne EDF, forages, drains...)
- Travaux de restauration : 3 190 431€ TTC

Pour un montant total d'opération à 3.6M€

### 2- Modalités de financement (plan de financement)

L'agence de l'Eau a été le premier financeur du projet par le biais d'un appel à projets GEMAPI en 2019 - projet estimé à 2M€ HT avec aide financière à 80% soit 1.6M€

en 2022 projet réévalué à 3.86M€ HT (évaluation des coûts période COVID + nouvelles sujétions notamment les voies d'accès) soit +1.86M€ par rapport au budget initial

Financement complémentaire à 50% AERMC, 20% Région Occitanie et 10% Département des Pyrénées-Orientales

**Le coût final de l'opération devrait finalement s'établir à 3.6M€ TTC soit 3 M€ HT financés à 70% par l'Agence de l'Eau, 6.67% par la Région, 3.33% par le département et 20% d'autofinancement.**

## 9- BILAN : Résultats obtenus et escomptés

### 1- **Bénéfices eau (hydrologie, qualité de l'eau, hydromorphologie, risques...):**

Le Tanyari aval présentait avant travaux une morphologie héritée des nombreux curages réalisés sur ce cours d'eau avec des berges abruptes et instables et un gabarit d'écoulement réduit par les merlons latéraux érigés. L'absence de lit d'étiage et de lit moyen ne permettait pas l'expression de toutes les fonctionnalités naturelles en matière d'hydromorphologie et provoquait de fréquents désordres hydrauliques (débordements, érosions de berges...). Tous ces aspects ont été corrigés par un remodelage complet du lit qui d'une part améliore le bon fonctionnement général du cours d'eau et limite les impacts des crues jusqu'à une occurrence trentennale. Des techniques de génie végétal sont venues compléter la restauration physique du lit.

### 2- **Bénéfices Biodiversité**

La diversification des habitats dans le nouveau lit mineur et moyen qui a été créé offrira un habitat encore plus propice avec des zones de reproduction (annexes alluviales pour les amphibiens, ripisylve pour les oiseaux, talus sableux pour la nidification du guêpier d'Europe, berges immergées pour les libellules...) et d'alimentation (ressource alimentaire dans le cours d'eau pour les oiseaux, la loutre, bordure de ripisylves pour les chiroptères). Cette restauration écologique sera très favorable au développement de toute cette faune en offrant plus de milieux favorables pour l'alimentation et la reproduction.

### 3- **Autres bénéfices (adaptation au changement climatique, amélioration du cadre de vie, santé, apprentissage et éducation, emplois...)**

Nouveau poumon vert et amélioration du cadre de vie pour la commune qui a mis en place en partenariat avec le SMIGATA un programme de sensibilisation des scolaires à cet écosystème restauré.

Amélioration de la qualité de l'eau (zone eutrophiée selon SDAGE RMC) grâce à une augmentation des capacités auto épuratoires du Tanyari à confirmer dans les prochaines années.

#### **4- Reproductibilité**

A priori totalement reproductible (techniquement et financièrement) - techniques rustiques et adaptées aux conditions méditerranéennes (sécheresse / inondations)

#### **5- Les difficultés**

- difficile maîtrise du foncier
- les délais avant travaux sont contentieux
- coût élevé

#### **6- Facteurs de succès**

- approche intégrée lutte contre les inondations et restauration écologique
- projet pilote sur le territoire et reproductible
- organisation de chantier optimisée (coordination OA/MOE/Entreprises/communes)

#### **7- Les chiffres clés**

- 30 comme l'occurrence de la crue pour laquelle le projet protège le village (Q30)
- 2.5 km de cours d'eau restaurés
- 120 000m<sup>3</sup> de terrassement dont 58 000m<sup>3</sup> pour la recharge sédimentaire du Tech
- plus de 6 000 plants pour le génie écologique
- 3.6M€ montant de l'opération dans sa globalité